

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION AGGLOPOLE PROVENCE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Compétence particulière liée aux risques majeurs | <input checked="" type="checkbox"/> Soutien PCS |
| <input type="checkbox"/> Connaissance risques majeurs, études, | <input type="checkbox"/> Système d'alerte |
| <input checked="" type="checkbox"/> Information / sensibilisation / formation | <input type="checkbox"/> Autre(s) |
| <input type="checkbox"/> PICS ou organisation spécifique | |

DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE

www.agglopole-provence.org

Date de création : 2002

Nombre de communes : 17

Nombre d'habitants sur le territoire : 130 000 habitants

Taille des communes : de 40 000 habitants (Salon de Provence) à 515 habitants (Aurons)

PRISE EN COMPTE DE LA THEMATIQUE

Contexte / Compétence :

Un chargé de mission a été mis en place en 2003 sous la directive d'un Vice Président de l'intercommunalité délégué aux risques majeurs et rattaché administrativement au DGS de l'Agglopole.

Moyens affectés à la thématique risques majeurs dans la structure :

Pour le moment, une seule personne : le chargé de mission

Il n'y a pas de budget alloué à l'année.

THEMES LIES AUX RISQUES MAJEURS

Connaissance des risques :

Néant

Information / sensibilisation / formation :

En collaboration avec le Conseil régional :

Organisation d'ateliers communautaires regroupant les référents de chaque commune en vue d'aider les communes dans la réalisation de leurs documents et mise en place d'une politique de prévention et de sensibilisation

En collaboration avec la DIREN :

Actions de sensibilisations (exercices, expos, colloque,) dans le cadre de la déclinaison du plan séisme national au niveau régional.

Alerte :

Néant

Plan Communal de Sauvegarde (PCS) :

Un référent aux risques majeurs (élu ou fonctionnaire) a été mis en place dans chaque commune par le Maire. Il est chargé de la politique de prévention et de l'élaboration des documents en ce domaine (PCS, DICRIM).

Un logiciel de mutualisation des moyens techniques en cas de crise a été réalisé par le chargé de mission et mis à la disposition de chaque commune

ORGANISATION DE CRISE SPECIFIQUE A LA STRUCTURE

A savoir :

La structure a participé avec la Préfecture à un exercice appelé « RICHTER 13 » en 2008.

ACTIONS A VENIR / REFLEXIONS EN COURS

- Coordination d'actions pour mettre en place des moyens d'alerte de la population
- Mise en place d'une structure intercommunale de gestion de crise

CONTACT

NOM et prénom : LENNE Serge

Service/Direction de rattachement : Risques Majeurs

Fonction : Chargé de mission

Coordonnées mail : serge.lenne@agglopole-provence.org

Coordonnées téléphoniques : 06 72 42 69 28

Date de recueil des informations : 01 2009